



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

MENTION COMPLÉMENTAIRE MAINTENANCE EN EQUIPEMENT THERMIQUE INDIVIDUEL

Niveau 3

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 730

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

CONDITIONS D'ACCÈS

✕ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

✕ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

✕ Autres dispositifs de la Formation Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Niveau 3 validé dans la filière (électricité, électrotechnique, électromécanique, couverture, plomberie, chauffage)

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

Le titulaire de ce diplôme installe, entretient et répare chez un utilisateur ou en atelier des appareils de chauffage et de production d'eau chaude. Ses activités le conduisent à gérer un stock, établir un diagnostic, à rédiger un devis, une fiche d'intervention, une facture. Il a également un rôle de conseil pour l'utilisation et le fonctionnement de l'équipement auprès du client.

1. Activités visées

Il installe, entretient et répare chez un utilisateur ou en atelier des appareils de chauffage et de production d'eau chaude. Ses activités le conduisent à gérer un stock, établir un diagnostic, rédiger un devis, une fiche d'intervention, une facture. Il a également un rôle de conseil pour l'utilisation et de fonctionnement auprès du client.

2. Compétences attestées

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

- Organisation (préparer une tournée, gérer un stock)
- Réalisation technique (établir un diagnostic, assurer une maintenance préventive et corrective)
- Réalisation administrative et commerciale (rédiger un devis, rédiger un bon ou une fiche d'intervention, rédiger une facture, encaisser)
- Communication en entreprise (rendre compte)
- Communication avec le client (expliquer son intervention, le fonctionnement et l'utilisation de l'installation)

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement


INFORMATIONS
SITES DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)
 BTP CFA Haute-Marne (52)
 BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)


DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 12 mois.
 Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

✕ **Par la voie de l'apprentissage :**
 Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

✕ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**
 Nous contacter.

PLUS D'INFO :
www.btpcfa-grandest.fr

**POUR FACILITER
 VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/10/2021


3. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
 CFA/Entreprise



Enseignements en
 digital learning



Livret d'apprentissage
 (Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
 (planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
 de postes de travail



Des salles de cours
 connectées



Une plateforme LMS
 avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.